

AMIP

**Revue de presse hebdomadaire
n°141**

Semaine : du 09 au 13 février 2009

Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage

L'Opinion du 09/02/09

Le Ministère et l'AMIP oeuvrent de concert

Rendre le médicament accessible pour l'ensemble de la population

Mme Yasmina Baddou, Ministre de la Santé a reçu, vendredi 6 janvier 2009 au siège de son département, les membres du bureau de l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique (AMIP).

Après avoir exposé le contexte et les axes de la politique de santé, la Ministre a formulé des propositions visant l'édification d'une politique du médicament basée sur plus de transparence et de partage. L'objectif est de rendre accessible le médicament pour l'ensemble de la population.

Dans le cadre de l'amélioration de la gouvernance du secteur du médicament, le Ministère de la Santé mettra en place 4 commissions élargies aux industriels de la pharmacie et aux partenaires du secteur de la santé.....

L'économiste du 09/02/09

Yasmina Baddou s'attaque aux génériques

Le prix du premier générique sera réduit de 40%

A chaque renouvellement de l'AMM, le prix baissera de 5%

Yasmina Baddou veut faire le ménage dans les génériques. Elle l'a clairement signifié aux opérateurs de l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique qu'elle a rencontrés vendredi dernier à Rabat. Au cours de cette réunion, la Ministre de la Santé a présenté des propositions concrètes pour la politique du médicament qu'elle entend mettre en place. Yasmina Baddou est déterminée à encourager la consommation des génériques.....

L'économiste du 10/02/09

Prix des médicaments

Le parlement enquête

Une mission d'information parlementaire sur le prix des médicaments démarre ses travaux demain mercredi. Pour commencer, le programme comprend l'audition des DG de la CNSS, la CNOPS et l'Agence nationale de l'Assurance Maladie (ANAM).

Il s'étendra à d'autres partenaires, comme les assurances privées, les laboratoires pharmaceutiques, les pharmaciens et les associations des maladies chroniques. Un rapport sera présenté au Parlement lors de la session du printemps....

L'économiste du 10/02/09

AMO : les réserve du patronat

Lors de son récent conseil d'administration, la CGEM a décidé de ne pas soutenir l'élargissement des garanties de l'AMO, « tant que la preuve n'est pas faite de la maîtrise des coûts », le patronat est également réservé sur le transfert de la gestion de l'AT à la CNSS.

L'économiste du 13/02/09

Sondage l'économiste

Les opérateurs déjà dans l'après crise

Industrie pharmaceutique : en deçà du régime

Le secteur est touché. Très peu d'entreprises échappent à la crise. Le Président de l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique, Ali Sedrati, est on ne peut plus clair.

En cause, « les difficultés de recouvrement et de règlement en raison du marché qui reste faible ». L'industrie tournerait autour de 40% seulement de sa capacité. La faiblesse de la consommation du marché intérieur ne pèse pas lourd sur l'activité. Mais la crise internationale risque d'avoir des effets sur les filiales au Maroc (variations, fusions...).

Le matin éco du 13/02/09

Les génériques au cœur d'une nouvelle stratégie

Les industriels appellent à renforcer la fabrication locale face aux produits importés qui seront encouragés par les facilitations douanières. Ils veulent certes améliorer la manière dont les prix des médicaments sont fixés, mais gardent un œil inquiet sur le secteur qui demeure caractérisé par une faible consommation qui ne dépasse pas annuellement 300 DH par habitant. Le rythme de l'incidence de l'AMO et du RAMEL est pointé du doigt car il n'a pas encore atteint le degré souhaité. Cette situation est due, entre autres, aux prix pratiqués...

Le matin éco du 13/02/09

« Nos inquiétudes sont liées à la viabilité de nos investissements industriels »

Interview avec Ali Sedrati, président de l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique. L'industrie pharmaceutique marocaine se trouve à un tournant important de son histoire. En effet, l'impulsion étatique donnée à ce secteur, notamment pour remédier au faible niveau de la consommation nationale, devrait se matérialiser par une accélération de son rythme de croissance dans les années à venir.

Le matin éco : la ministre de la santé trace une nouvelle stratégie pour le secteur du médicament à laquelle vous semblez adhérer. Quel est le point le plus important pour Vous ?

Ali Sedrati : lors de l'audience que nous a accordée Mme Yasmina Baddou, Ministre de la Santé, les membres de notre association, l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique, ont félicité Mme Baddou sur sa parfaite connaissance des atouts et contraintes du secteur pharmaceutique marocain.

Et nous avons été satisfaits des mesures et actions qu'elle a décidés d'engager pour la mise en place d'une politique pharmaceutique qui donne priorité à l'amélioration de l'accès aux médicaments à nos citoyens tout en essayant de tirer le meilleur profit du rôle stratégique important que les opérateurs du médicament peuvent jouer dans le développement socioéconomique. Pour cela elle s'attaque à trois points importants....

Le matin éco du 13/02/09

Industrie pharmaceutique à la conquête du vieux continent

Première pour le continent : le Maroc est le premier pays africain autorisé à exporter des produits pharmaceutiques à destination de l'Europe. En ce sens, un certificat de conformité aux bonnes pratiques de fabrication (BFP) a été décroché par les laboratoires Laprophan. Et c'est l'agence française de sécurité sanitaire pour les produits de santé (AFSSAPS- ancienne agence française du médicament), réputée pour être intransigeante quand il s'agit de la mise sur le marché européen de produits pharmaceutiques, qui a délivré le fameux certificat...

La vie éco du 13/02/09

AMO : les dix commandements

Après trois ans de mise à l'épreuve de l'AMO, les organismes gestionnaires sont confrontés à des risques maladie croisés qui, allant pesant, nécessitent une anticipation, dans un environnement où la consommation en produits de santé est soit insuffisante soit stimulée.

Depuis 2002, date de la promulgation de la loi 65-00 portant code de la couverture médicale de base, le Maroc ne semble pas avoir parcouru beaucoup de chemin. Le produit « Inaya » peine à prendre son envol. Le RAMED est encore en site pilote dans la région de Tadla Azilal. La couverture maladie des étudiants et des professions libérales est toujours à un stade avancé de gestation. Seule l'AMO, gérée par la CNOPS et la CNSS, et « une force qui va », comme disait Victor Hugo quoique sujette à des risques structurelles d'équilibre budgétaire qui pointeront menaçant à long terme....
